Évaluation arboriculture
Service des travaux publics

DATE : 01 juin 2021

DESTINATAIRE : Urbanisme – Planification et zonage

EXPÉDITEUR : Antoine D'Anjou agent technique en horticulture et arboriculture

SUJET : Demande 2021-90067 – Évaluation et recommandations pour les arbres.
PIIA résidentiel – Nouvelle construction au 162 avenue Broadview.

Bonjour,

Le projet consiste en la démolition du bâtiment existant et à la construction d'une nouvelle résidence au 162 avenue Broadview.

Un bilan forestier et un plan d'aménagement paysager effectués par Mme Diane Allie Architecte paysagiste, ont été soumis à la Ville pour l'analyse du dossier.

Suite à l'inspection du site le 01 juin 2021, nous croyons que le projet n'aura pas d'impact significatif sur les arbres existants s'ils sont protégés de façon adéquate avant le début des travaux. La majorité des arbres matures sont situés le long des limites de propriétés à une distance suffisante du bâtiment projeté ce qui augmente leur potentiel de conservation à moyen terme. En résumé, nous recommandons l'abattage de deux (2) épinettes et la protection de huit (8) arbres situés à proximité de la zone des travaux.

Voici en détail l'impact du projet sur les arbres répertoriés :

- Nous recommandons l'abattage de l'arbre #1 indiqué au plan à la page de ce rapport puisqu'il est situé à environ 3,5 m du bâtiment projeté et il est probable que son système racinaire soit fortement endommagé durant les travaux d'excavation. Il s'agit d'une épinette mature de 43 cm en bonne condition physiologique.
- L'arbre #8 indiqué au plan à la page #3 de ce rapport pourra être abattu ou conservé selon la préférence du requérant. Il s'agit d'une épinette blanche de 23 cm en mauvaise condition physiologique.

- Nous recommandons la protection de l'arbre #2 indiqué au plan à la page #3 de ce rapport puisqu'il est situé à proximité de la zone des travaux. Il s'agit d'un cèdre multi tronc (25-25 cm) de condition moyenne.

- Nous recommandons la protection de l'arbre #4 indiqué au plan à la page #3 de ce rapport puisqu'il est situé à proximité de la zone d'excavation du bâtiment projeté, Il s'agit d'un érable argenté mature d'environ 130 cm de diamètre en bonne condition physiologique. Veuillez noter que des travaux d'élagage pourraient être nécessaire avant le début du projet pour enlever les branches mortes et réduire les risques de bris par la machinerie.

- Nous recommandons la protection de l'arbre #7 indiqué au plan à la page #3 de ce rapport puisqu'il est situé à proximité de la zone des travaux. Il s'agit d'un pin blanc mature de 45 cm en bonne condition physiologique.

- Nous recommandons la protection des arbres #9-10-11-12-13 indiqués au plan à la page #3 de ce rapport puisqu'ils sont situés en marge latérale à proximité de la zone des travaux. Il s'agit d'un alignement de cinq (5) épinettes blanche de condition moyenne avec des diamètres variant entre 23 cm et 45 cm.

- Les arbres #3-5-6 indiqués au plan à la page #3 de ce rapport devront être conservés, par contre leur protection ne semble pas nécessaire puisque la zone des travaux projetés est à une distance suffisante des systèmes racinaires et il est improbable que des dommages surviennent à ces arbres durant la réalisation du projet. Il s'agit respectivement d'un sapin baumier multi-tronc (17-13 cm) et de deux (2) pins blanc matures.

La Ville recommande la plantation d'au moins un (1) arbre compte tenu de l'espace disponible sur le terrain et du nombre d'arbres qui seront abattus pour la réalisation du projet. Les essences sélectionnées devront se conformer au règlement en vigueur. *Voir formulaire émission permis pour les détails.*

Voir le bilan forestier de Mme Diane Allie Architecte paysagiste pour les détails et photos supplémentaires.

Voir notre rapport aux pages 3 à 8 de ce document.

Merci de votre collaboration

Antoine D'Anjou
Agent technique en horticulture et arboriculture

162 av. Broadview – PIIA résidentiel –Nouvelle construction.

Évaluation des arbres – 2021-06-01
Par Antoine D'Anjou, agent technique en horticulture et arboriculture.

1. **Plan de localisation des arbres – extrait du plan d'aménagement paysager AP-00 fourni par Diane Allie architecte paysagiste, annotation par Antoine D'Anjou.**

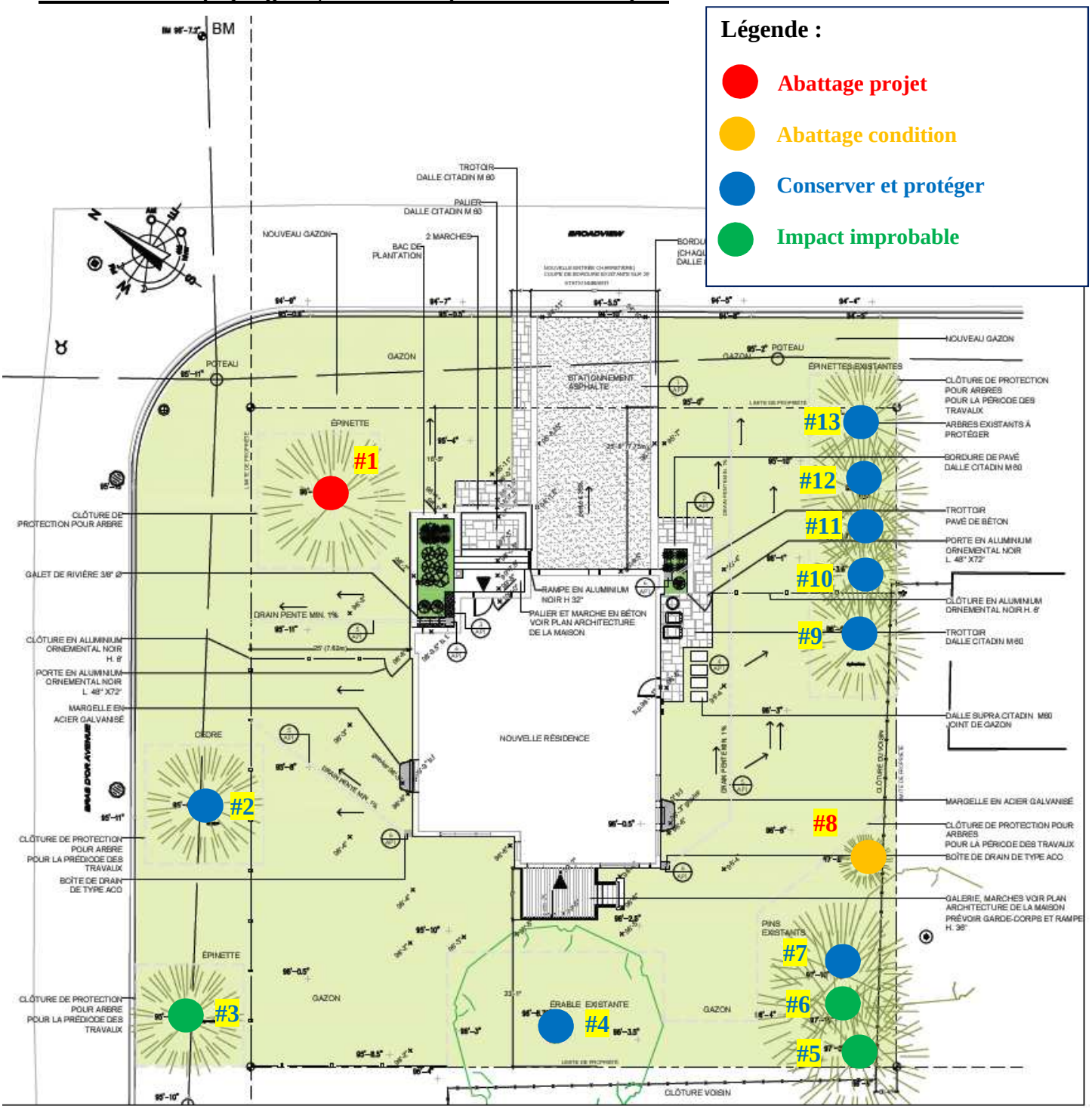

2. **Photos :**

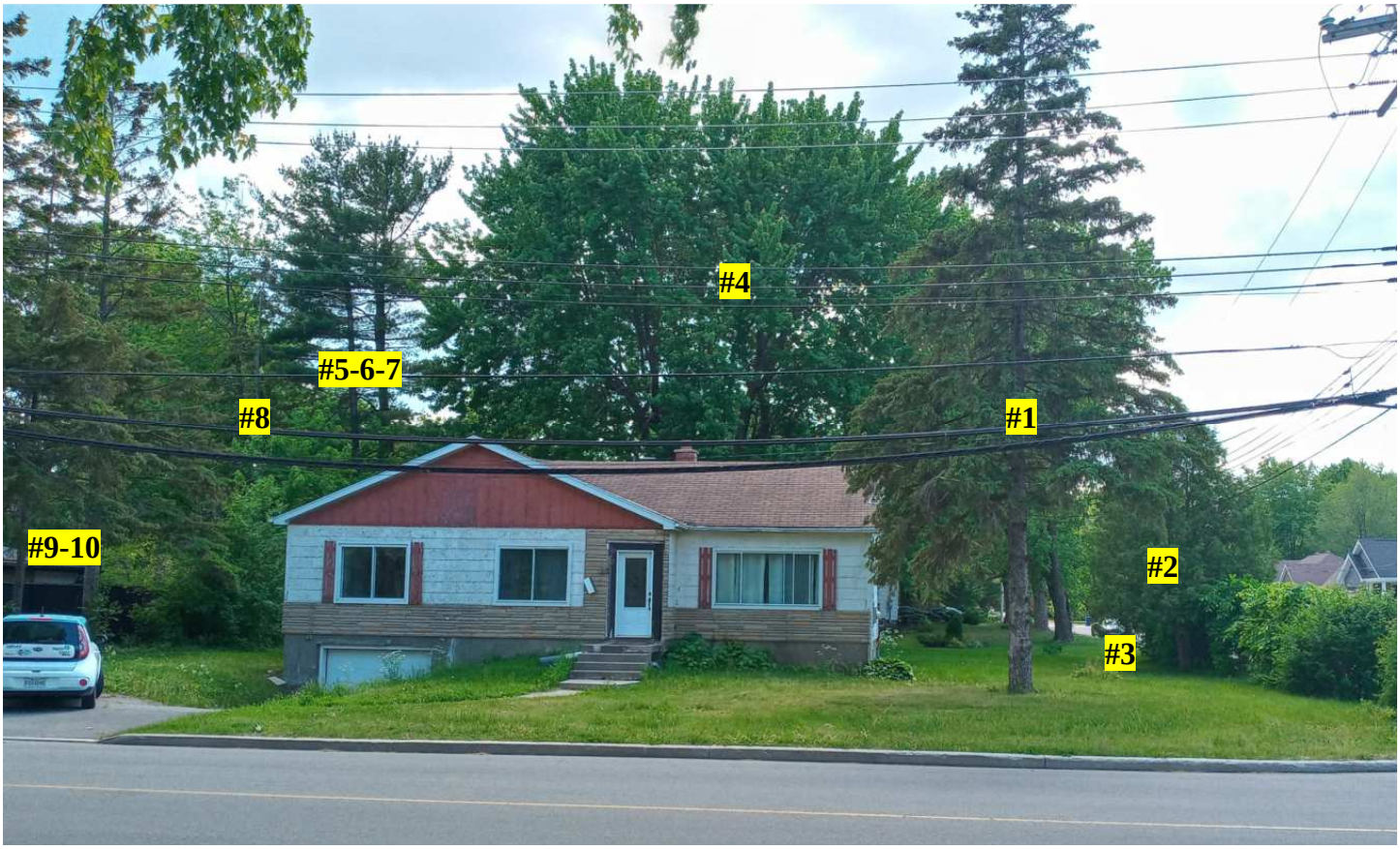

Photo #1 : Vue d'ensemble au #162 avenue Broadview.

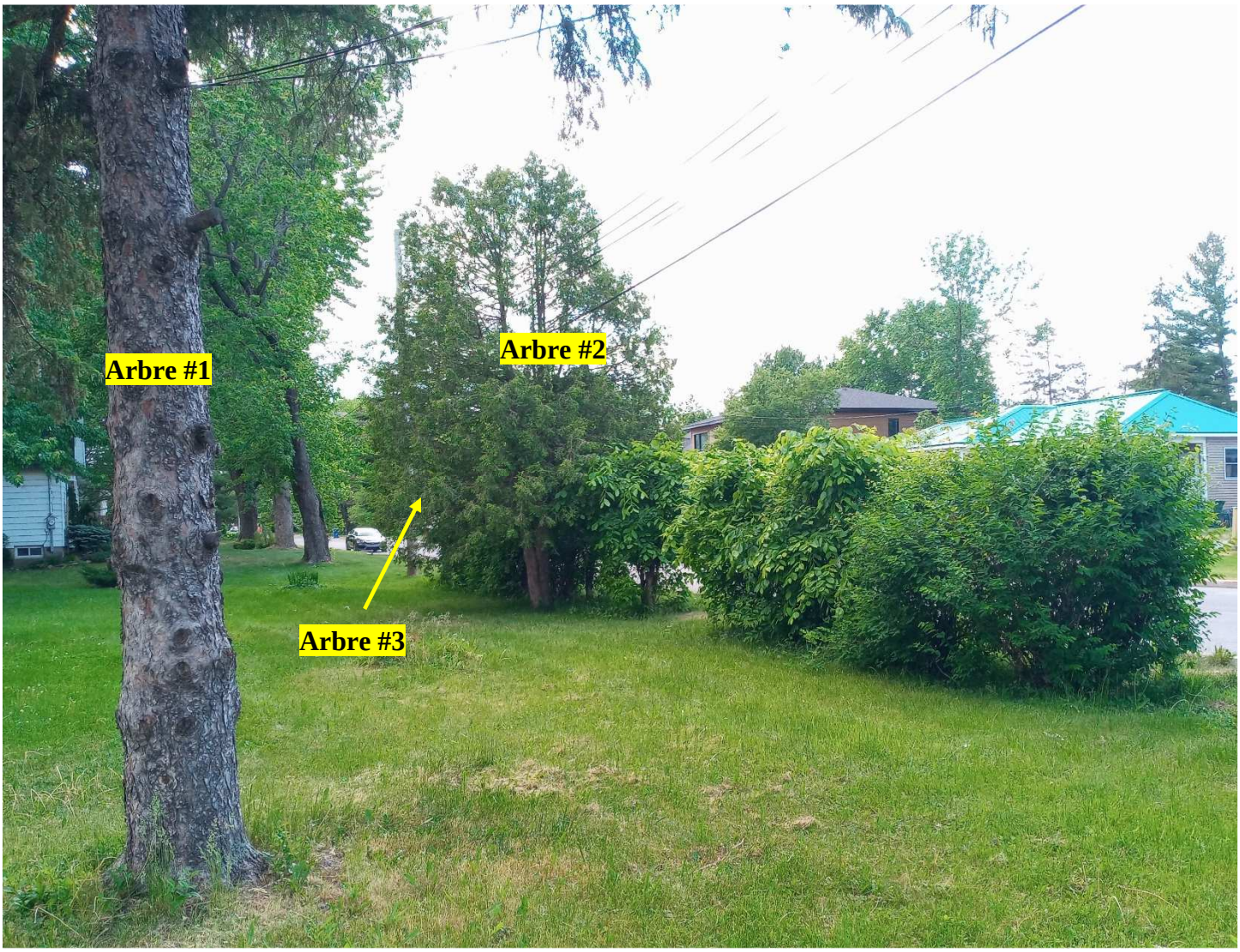

Photo#2 : Marge latérale en bordure de l’avenue Bras D’Or.

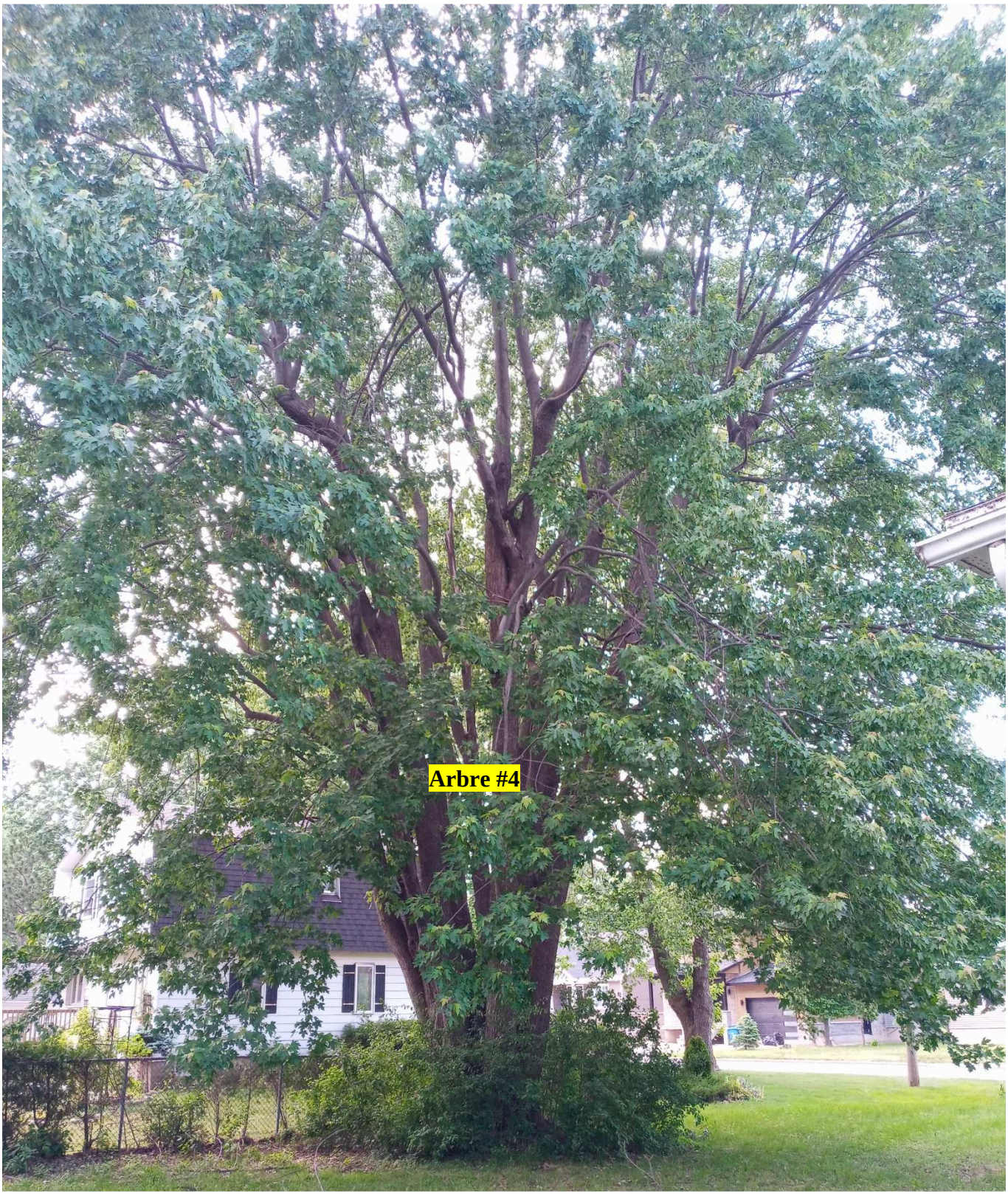

Photo #3 : Érable argenté mature en marge arrière.

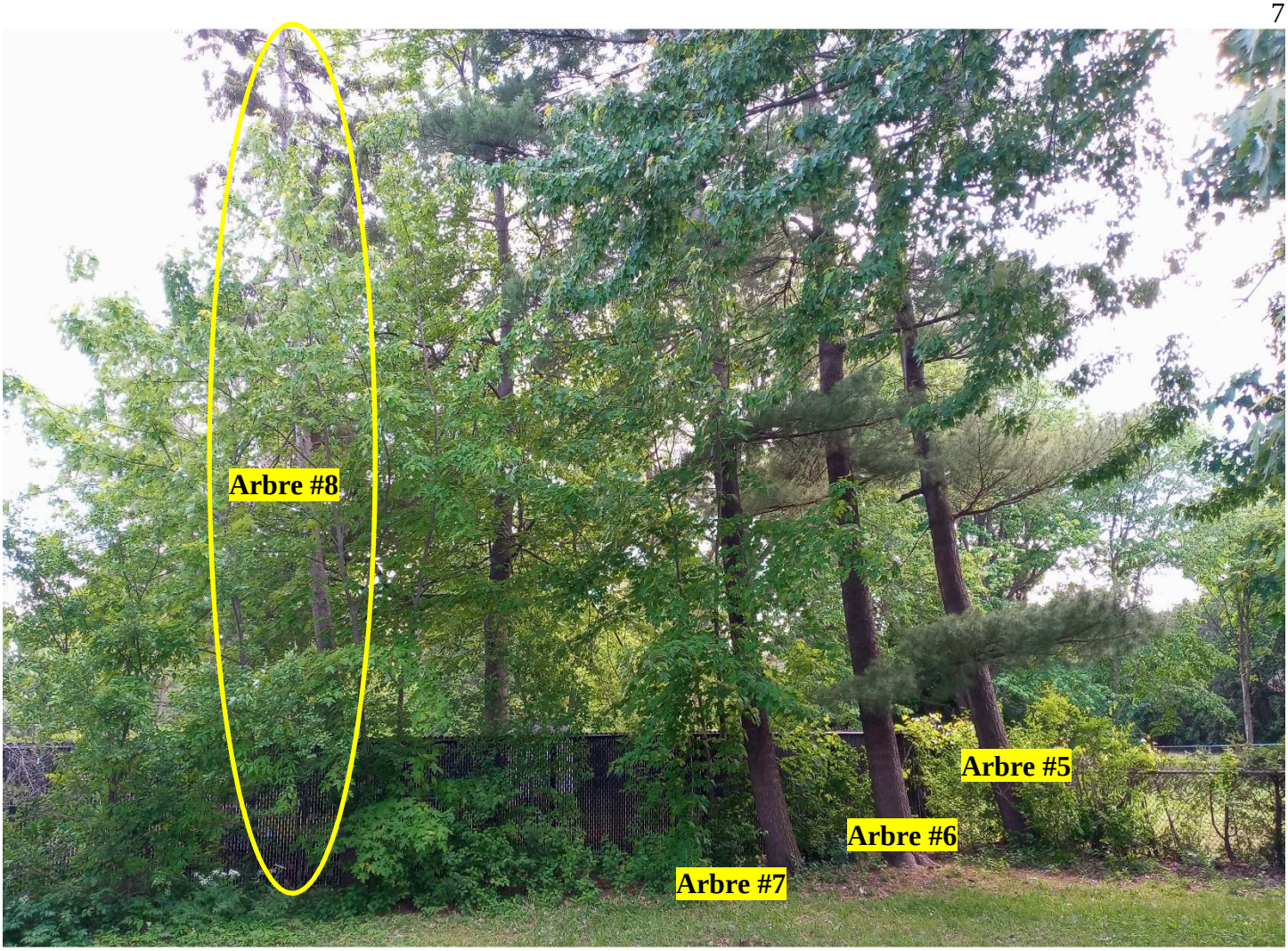

Photo #4 : Arbres matures en marge arrière le long de la limite de propriété.

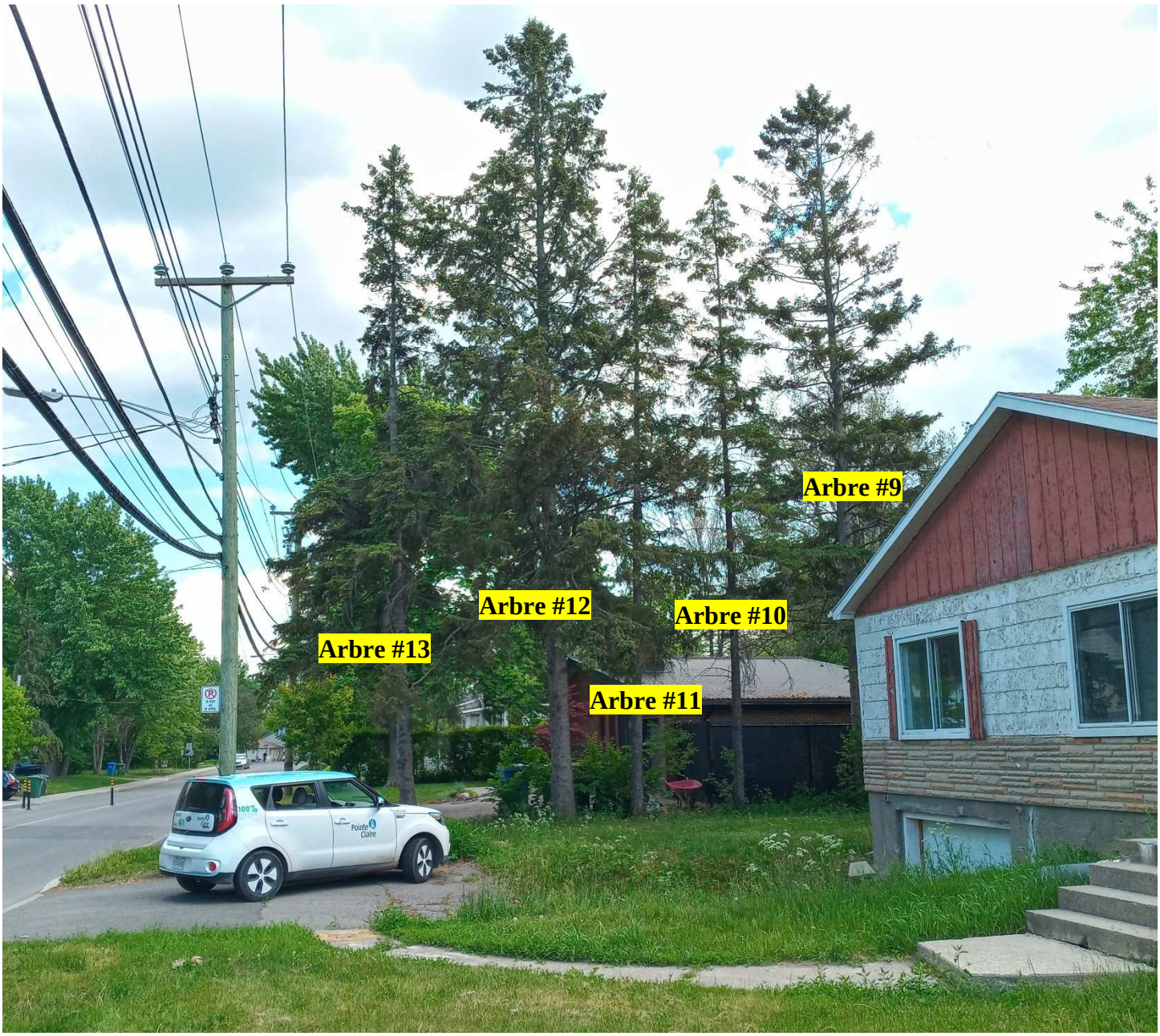

Photo #5 : Alignement de cinq (5) épinettes matures en marge avant et marge latérale.